**Recherche de deux nouveaux territoires partenaires du « Territoires de santé de demain »**

**Approche « déploiement territorial »**

La Santé est définie selon l’OMS comme *un état de complet bien-être physique, mental et social, et non seulement une absence de maladie ou d'infirmité*.

Le 21 novembre 1986, la première conférence internationale pour la promotion de la santé, réunie à Ottawa a adopté une charte visant la réalisation d’un objectif de Santé pour tous.

Territoires de Santé de Demain s’inscrit en continuité de la Charte d’Ottawa et de la définition de l’OMS en participant à l’application de politiques santé sur le territoire de l’Eurométropole de Strasbourg, à la création d’un environnement favorable pour la santé et à la responsabilisation des citoyens et des communautés pour qu’ils deviennent acteurs de leur santé notamment grâce à l’accès aux informations concernant les dispositifs du territoire.

Territoires de santé de demain rassemble plus de 50 projets et porteurs de projets autour de la promotion et de l’éducation à la santé. Au travers de son ambition de contribuer à un modèle de santé intégrée sur le territoire, l’écosystème Territoires de Santé de Demain vise à créer un ensemble cohérent en rassemblant tous les acteurs publics et économiques du secteur de la santé, ce qui passe notamment par une attractivité du territoire pour les professionnels de santé.

La démarche intégrée participe également au développement économique du territoire au service de l’amélioration de la santé par l’innovation, dans une logique d’impact.

**Objet**

Cet appel à candidature vise à accompagner le déploiement territorial du projet TI TSD, rattachée à l’axe gouvernance du projet global.

**L’objectif est dans un premier temps d’identifier deux nouveaux territoires présentant « une feuille de route Santé & Bien-être » et souhaitant s’inscrire dans le projet et la communauté TI TSD.**

Les territoires sélectionnés seront ensuite soutenus dans leur feuille de routeselon la méthode construite à partir des retours d’expérience des 1er territoires pilotes.

**Intégration au projet TI TSD – Etapes et bénéfices attendus pour les porteurs :**

* Intégration dans l’écosystème et la communauté d’une centaine d’acteurs du TI TSD afin de développer les synergies
* Participation à des temps de rencontres : invitation aux flash TSD mensuels permettant de partager des informations, évènement annuel de la communauté,
* Partage d’expérience et bonnes pratiques selon les besoins
* Identification des besoins de soutien, état des lieux et cartographie des acteurs en présence
* Identification d’actions et/ou projets pouvant bénéficier de la méthodologie et écosystème TI TSD avec possibilité d’accéder a des co-financements (sous condition d’éligibilité)
* Création de liens avec d’autres territoires sur la thématique de l’innovation en santé.

**Conditions de participation du candidat :**

* Le Porteur « territoire » peut être de « forme » variable : communauté de commune, PETR, etc. de la Région Grand Est. Chacun est confronté à des enjeux de santé particuliers (désertification, incidence de pathologie, vieillissement) qui nécessitent d’adapter l’offre de services proposée aux citoyens.
* Le Porteur doit décrire l’état actuel de sa feuille de route visant à traiter les enjeux de Santé et Bien-être du territoire selon les dimensions suivantes :
  + Gouvernance et équipe
  + Maturité de la démarche : Stratégie, organisation des capacités vis à vis des enjeux Bien-être et Santé
  + Description du plan d’action « Santé & Bien-être » territorial. Préciser s’il existe un diagnostic et/ou une ’"Offre" de parcours Santé et bien-Etre sur votre territoire
  + Description de la méthode d’implication des parties prenantes et des citoyens (actuel ou à venir)

La sélection des territoires sera réalisée par plusieurs membres issus du consortium TI TSD et les résultats des candidats retenus seront communiqués par le comité de pilotage (<https://www.strasbourg.eu/territoiresantedemain>). Les projets seront évalués sur la base des critères cités ci-dessus.

Afin de répondre à cet appel à candidatures, **le mémoire** joint est à compléter.

À titre informatif, à l’issu de cet AMI, une convention pourra être conclue entre le consortium TI TSD et le ou les territoires sélectionnés.

**Modalités**

Date limite de dépôt de dossier de candidature : le vendredi 24 mars

Calendrier prévisionnel des entretiens et jury (soumis à modification possible) : avril/mai 2023

Pour tout complément d’information : LOUX Fanny ; fanny.loux@strasbourg.eu

Pour plus d’informations : [Strasbourg, territoire de santé de demain | Strasbourg.eu](https://www.strasbourg.eu/territoiresantedemain)

**ANNEXE**

**Contexte de l’appel à candidature – Le projet TSD**

Depuis septembre 2019, la Ville et l’Eurométropole de Strasbourg et ses partenaires sont lauréats de l’appel à projets Territoires d’innovation lancé par le Secrétariat Général Pour l’Investissement et la Banque des Territoires.

« Territoires de santé de demain » (TSD) est un projet ambitieux d’approche intégrée de la santé avec une vision à long terme partagée par un collectif de partenaires motivés. Il s’agit d’un projet composé d’une phase de mise en œuvre, de déploiement et d’un système d’évaluation des impacts visant à apporter toutes les conditions nécessaires à l’expérimentation d’un projet de santé intégré. La force des entreprises innovantes en matière de numérique et de bien-être, la volonté des institutions de santé et des hôpitaux de partager leurs connaissances, l’apport de la recherche et des territoires dynamiques proches des citoyens créent des synergies permettant aujourd’hui la coordination d’un système intégré avec, au centre, l’humain. Celui-ci est amené à redevenir acteur de sa santé en collaboration non seulement avec son médecin mais l’ensemble des personnes qui l’entourent, sa famille, les professionnels de santé, les associations. Cette transformation du système implique de nouvelles pratiques intégrant une dimension forte du numérique sans toutefois oublier l’humain dont les métiers sont amenés à évoluer en favorisant l’accompagnement des personnes les plus fragiles pour garantir une égalité d’accès à la santé. Un regard particulier sera porté sur la prévention et une meilleure connaissance de l’environnement de chaque patient. Au niveau macro, les territoires urbains et ruraux ont un rôle décisif à jouer en faisant remonter leurs besoins, en trouvant les forces vives prêtes à fédérer et créer un réseau dynamique, visant à mettre en place les solutions les plus appropriées. C’est un travail commun entre citoyens, associations, centres de recherches, acteurs publics et privés qui se met en place, dans un dialogue ouvert.

Les diagnostics menés par les institutions de santé nationales et régionales ont fait ressortir des problématiques propres aux territoires couverts :

* Importance de la prévention des pathologies via l’alimentation, l’activité physique, l’environnement (au sens large), les conditions de travail et les rythmes de vie,
* La prédominance dans la région des affections dues à la vieillesse, au cancer, au diabète et à l’insuffisance cardiaque,
* Diversité de l’accès au soin de proximité (désertification médicale).

Pour répondre à ces enjeux, il a été élaboré un projet fondé sur 5 idées fortes :

* Mobilisation des citoyens pour agir sur leurs déterminants de santé,
* Déployer une offre de lieux de santé de proximité en intégrant des innovations techniques (e-santé par exemple) et organisationnelles,
* Adapter l’organisation de la prise en charge par profil de risque des patients permettant une attention particulière sur les affections de longue durée (ALD) à forte prédominance (par exemple le diabète, le cancer ou l’insuffisance cardiaque),
* Mettre l’accent sur la création de valeur économique qui inclue le patient dans le cercle d’innovation (par exemple via un living lab, la maison sport santé, l’éducation thérapeutique du patient),
* afin de sécuriser le déploiement efficace et durable, il est impératif de définir un accélérateur du changement qui lie fortement l’économie, le digital, la santé et la prévention.

Plus globalement, la communauté Territoires de santé de demain implique des porteurs d’actions divers (associations, entreprises privées / publiques, startups locales etc) avec l’ambition de faire émerger de nouveaux modèles de développement territorial innovants, réplicables et exemplaires et de les diffuser dans un maximum de territoires.